



Bilan semestriel du contrat de liquidité

Foncière
Spécialiste des
murs de commerces

Evry, le 1^{er} octobre 2015

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par l'AMF le 21 mars 2011. Le 1^{er} octobre 2015, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 27 mai 2015.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2015 :

- 1 541 titres
- 239 270,41 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 139 titres
- 263 927,44 euros

Contacts :

SELECTIRENTE
Jean-Marc PETER
Directeur Général SOFIDY
Tél. 01 69 87 02 00

www.selectirente.com
Eurolist C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0004175842
Mnémonique SELER